

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLFSS POUR 2020 - (N° 2296)

AMENDEMENT

N ° AS658

présenté par

M. Potier, Mme Vainqueur-Christophe, M. Letchimy, Mme Manin, M. Aviragnet,
Mme Biémouret, M. Vallaud, Mme Bareigts et les membres du groupe Socialistes et apparentés

ARTICLE 46

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.